Bamako, Mali, 13 février (Infosplusgabon) - La justice malienne a condamné le journaliste malien, Tiégoum Boubèye Maiga, ancien directeur de la cellule de communication de la présidence de la République, à 1 an de prison avec sursis, et au paiement du franc symbolique, a-t-on appris de source judiciaire.

Le tribunal de la commune III du district de Bamako a ainsi rendu mardi, son verdict dans l'affaire ministère public contre Tiégoum Boubèye Maïga, après les débats de fonds le 4 février dernier.

Tiégoum Boubèye est accusé d'avoir frauduleusement accédé au compte twitter de la présidence de la république du Mali, alors qu'il avait été limogé il y a quelques semaines.

Dans son tweet, M. Maiga a écrit que "Trump a commis une connerie" en ordonnant de tuer le général iranien Qassem Soleimani. "Trump précarise les fragiles équilibres, menace la paix mondiale et fait des USA un Etat voyou".

Interpellé par la brigade de recherche, sur une plainte de la présidence, l'intéressé a dit que c'est "une malencontreuse erreur".

FIN/INFOSPLUSGABON/AGP/2020

© Copyright Infosplusgabon